

Wintzenheim, le 05 janvier 2026

Le Maire

Aux familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école des Nénuphars de Logelbach

Dossier suivi par : Caroline TRASLEGLISE
Service Enfance Jeunesse
Tel : 03.89.27.94.84
secretariatgeneral@mairie-wintzenheim.fr

Objet : inscription scolaire

Pièces-jointes :

- Fiche de renseignements
- Fiche d'urgence
- Formulaire de consentement RGPD
- Informations école et périscolaire

Madame, Monsieur,

Si vous souhaitez scolariser votre enfant pour l'année scolaire 2026/2027 à l'école des Nénuphars de Logelbach, il est nécessaire de procéder à son inscription en mairie.

Pour ce faire, vous trouverez joint à ce courrier des documents à remplir ainsi que des informations relatives à la prochaine rentrée scolaire.

Il faudra également fournir les pièces suivantes :

- La fiche de renseignements ci-jointe dûment complétée,
- La fiche d'urgence ci-jointe dûment complétée,
- Le formulaire de consentement RGPD ci-joint signé,
- 2 photos d'identité de l'enfant,
- La photocopie du livret de famille,
- La photocopie du carnet de vaccination (vaccins à jour),
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

L'ensemble du dossier d'inscription sera à retourner à la mairie soit par dépôt directement au secrétariat général, soit par voie postale avant le **31 mars 2026**.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre Madame Caroline TRASLEGLISE par mail ou par téléphone ou vous rendre en mairie pendant les heures d'ouverture.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Lucette SPINHIRNY
Adjointe déléguée à
l'enfance et la jeunesse



Ville, vignoble et campagne



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

À quoi sert cette fiche ?

Les informations qui vous sont demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'école.

Elles sont indispensables à la directrice ou au directeur de l'école pour :

- vous connaître,
- vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence,
- identifier les personnes que vous autorisez à venir chercher l'élève à l'école,
- savoir à quelle adresse peut vous être envoyé un courrier postal ou électronique concernant la scolarité de l'élève.

C'est pourquoi il vous est demandé de remplir cette fiche avec le plus grand soin et de signaler tout changement en cours d'année.

Enfin, ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les écoles et améliorer leur fonctionnement.

Mentions relatives à la protection de données personnelles

L'établissement scolaire de votre enfant s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique dénommé « Onde », mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse situé à Paris, au 110 Rue de Grenelle, pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

L'ensemble des informations relatives au traitement de données à caractère personnel « Onde » figure dans l'arrêté du 25 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré.

Le traitement « Onde »

Le traitement de données à caractère personnel dans « Onde » a pour finalités la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré dans les circonscriptions scolaires du premier degré et les inspections d'académie, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de niveaux maternel et primaire, ainsi que le pilotage académique et national. Les informations recueillies sont limitées aux données nécessaires au fonctionnement du traitement, conformément au c) du 1 de l'article 5 du RGPD.

Les données relatives aux élèves sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ce responsable à l'élève.

Sont destinataires des données dans la limite de leur besoin d'en connaître, le directeur d'école, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la circonscription, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école, le maire de la commune de résidence de l'élève et les agents municipaux chargés des affaires scolaires désignés par lui uniquement pour les données nécessaires à l'accomplissement de leur mission, le principal du collège d'affectation de l'élève entrant en classe de sixième, les services de la protection maternelle et infantile des conseils départementaux, pour la seule organisation des bilans de santé des élèves de trois à quatre ans, le service statistique ministériel et les agents dûment habilités du service statistique du rectorat siège de l'école, les personnels dûment habilités de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale en charge de répondre aux demandes des tiers autorisés.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant vos enfants, et exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation que vous tenez des articles 15, 16 et 18 du RGPD, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Il en va de même de l'exercice des droits prévus à l'article 40-1 de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'opposition prévu à l'article 21 du RGPD s'exerce auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier en s'adressant à :

*Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Codes des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Code *	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYÉS	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITÉS	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

(*) Code de la profession ou de la catégorie socio-professionnelle à reporter dans la fiche de renseignements

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : Niveau : Classe :

ÉLÈVE

Nom de famille :	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Nom d'usage :	
Prénom(s) :	/
Né(e) le : / / Lieu de naissance (commune et département) :	

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Tuteur <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :		
Nom d'usage :			
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code).....	(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)		
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail :	
Courriel :			
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Tuteur <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :		
Nom d'usage :			
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code).....	(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)		
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail :	
Courriel :			
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

Tiers déléguétaire (personne physique ou morale)		Lien avec l'élève (*) :	
Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.			
Nom de famille :	Prénom :		
Nom d'usage :	Organisme :		
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code).....	(pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 2)		
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Tél. mobile :	Tél. domicile :	Tél. travail :	
Courriel :			
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires : Oui Non

Nom : Prénom : Niveau : Classe :

AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

Lien avec l'élève (*)	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	Organisme :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile :	Tél. domicile :
Tél. travail :	
Courriel :	
Lien avec l'élève (*)	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	Organisme :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile :	Tél. domicile :
Tél. travail :	
Courriel :	

PERSONNES À CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

Lien avec l'élève (*)	
À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/>	Autorisé(e) à venir chercher l'élève <input type="checkbox"/>
Nom de famille :	Nom d'usage :
Tél. mobile :	Prénom :
Tél. domicile :	Tél. travail :
Lien avec l'élève (*)	
À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/>	Autorisé(e) à venir chercher l'élève <input type="checkbox"/>
Nom de famille :	Nom d'usage :
Tél. mobile :	Prénom :
Tél. domicile :	Tél. travail :
Lien avec l'élève (*)	
À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/>	Autorisé(e) à venir chercher l'élève <input type="checkbox"/>
Nom de famille :	Nom d'usage :
Tél. mobile :	Prénom :
Tél. domicile :	Tél. travail :
Lien avec l'élève (*)	
À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/>	Autorisé(e) à venir chercher l'élève <input type="checkbox"/>
Nom de famille :	Nom d'usage :
Tél. mobile :	Prénom :
Tél. domicile :	Tél. travail :
Lien avec l'élève (*)	
À contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/>	Autorisé(e) à venir chercher l'élève <input type="checkbox"/>
Nom de famille :	Nom d'usage :
Tél. mobile :	Prénom :
Tél. domicile :	Tél. travail :

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Garderie du matin :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Études surveillées :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Garderie du soir :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Transport scolaire :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

Date :

Signature des représentants légaux :

FICHE D'URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS*

Nom de l'établissement _____	Année Scolaire 20.. / 20..
Adresse _____	
Téléphone _____	

Nom _____ Prénom _____

Classe _____ Date de naissance _____

Nom et adresse des parents ou du représentant légal _____

N° et adresse du centre de sécurité sociale _____

N° et adresse de l'assurance scolaire _____

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile _____ Poste _____

2. N° du travail du père _____ Poste _____

3. N° du travail de la mère _____ Poste _____

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique _____
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) _____

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant _____

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

J'accepte que la Commune de Wintzenheim, dont le responsable de traitement est Monsieur Le Maire, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce formulaire ou dans les documents remis. Je prends note que le traitement de mes données

répond(ent) au(x) finalité(s) suivante(s) :

- Gestion du dossier d'inscription scolaire de l'enfant à l'école,
- Gestion des dossiers d'inscription aux prestations municipales en lien avec les activités scolaires et périscolaires de l'enfant,
- Gestion de l'enfant durant toute sa scolarité sur la Commune de Wintzenheim,
- Communication,
- Statistiques.

J'accepte que certaines de ces informations soient communiquées à des tiers extérieurs agissant pour le compte ou en lien avec la Commune dans le respect des finalités précédemment énoncées.

Il convient de noter que vos données ne seront pas transmises à des fins commerciales.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire jusqu'à ce votre enfant ne soit plus soumis à l'obligation scolaire sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- La durée de conservation sera appliquée en fonction de la durée d'utilisation administrative légale ou réglementaire.

Je vous informe que vous disposez d'un droit d'accès à toutes les données à caractère personnel recueillies dans le cadre ce formulaire ou dans les documents remis. Vous disposez également d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment, de rectification, d'opposition, de restitution et de suppression de vos données en faisant votre demande auprès du service de la Maire qui a procédé à la collecte de la donnée.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

A défaut de consentement quant à la collecte et au traitement de vos données, la Commune ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

Date Nom-prénom / Signature



ECOLE MATERNELLE « LES NENUPHARS »

9 rue herzog - 68124 LOGELBACH

Tel : 03.89.27.30.11

ce.0681071v@ac-strasbourg.fr

INFORMATIONS CONCERNANT LA RENTREE 2026 – 2027

DATE DE RENTREE : le mardi 1^{er} septembre 2026

Nous accueillerons uniquement les moyens et les grands à 8h dans la cour de l'école.
Les petits (année de naissance 2023) seront accueillis à 10h (entrée par la porte rouge).

Horaires de l'école :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

A partir du jeudi 3 septembre, tous les élèves seront accueillis à partir de 7h50 et jusqu'à 8h00. L'accueil du matin s'échelonne de 7h50 à 8h00 et les portes de l'école seront fermées à 8h00. Celui de l'après-midi est de 13h20 à 13h30 et les portes de l'école seront fermées à 13h30.

Le périscolaire propose un accueil à partir de 7h30. Vous pouvez vous renseigner et inscrire votre enfant directement chez eux.

Liste de fournitures :

- une paire de chaussons à enfiler facilement (pas de lacets)
- une photo d'identité
- une gourde avec de l'eau fraîche tous les jours
- une boîte de mouchoirs
- un petit sac d'école pour maternelle (pas de sac à roulettes)
- un petit sac en tissus pour le prêt de livre
- un sac type cabas pour pouvoir emporter les différentes productions en fin de période

Merci d'inscrire les noms et prénoms de votre enfant sur toutes ses affaires.

Pour les siestes de l'après-midi, merci de rapporter une couverture et un oreiller marqués au nom de l'enfant. Les siestes démarreront dès le 1^{er} jour de classe.

Pour les enfants qui ne sont pas encore propres, les familles veilleront à fournir des couches (Pull-up uniquement) ainsi qu'un paquet de lingettes.

Pour les enfants de petite section qui feront la sieste de l'après-midi à la maison, une demande d'aménagement du temps scolaire devra impérativement être remplie et donnée à la rentrée.

Une réunion de rentrée sera rapidement proposée et vous en serez informés par le cahier de liaison de votre enfant.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,
Cordialement,

Marie BERNARD,
Directrice.

Septembre 2026

Nom et Prénom de l'enfant : _____

Renseignements complémentaires

Intolérances :

Au cours de l'année, les enfants seront amenés à participer à de nombreux ateliers culinaires et à consommer les plats réalisés.

Votre enfant a-t-il une intolérance alimentaire et certains aliments ne doivent pas lui être proposés ? Oui / Non

Lesquels ? _____

Maladie chronique :

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie chronique qui nécessite une prise de médicaments à l'école (Asthme, diabète.....) ? Oui / Non

Si oui laquelle ? _____

Merci d'en parler avec la maîtresse dans l'éventualité de mettre en place un protocole de soin en accord avec votre médecin appelé PAI.

Séparation :

En cas de séparation ou de divorce des parents, merci de le signaler et de fournir l'extrait du jugement qui précise le droit et les jours de garde de chaque parent.

Déchéance d'autorité parentale :

En cas de perte de l'autorité parentale par l'un des parents et de son interdiction de chercher l'enfant à l'école, merci de fournir obligatoirement une copie de l'acte de divorce et l'extrait du jugement qui le précise.

Signatures :

Madame - Monsieur

PSFE

Tél : 03 89 21 56 80

Mail: sante-68@ac-strasbourg.fr

52 – 54 avenue de la République
68017 COLMAR CEDEX

Colmar, le

Objet : Vaccinations obligatoires exigibles à l'admission d'un enfant en collectivité

Madame, Monsieur,

Tout enfant entrant à l'école en France doit avoir reçu les vaccinations obligatoires requises par la loi selon le calendrier vaccinal français en fonction de son âge.

Ces vaccinations sont l'outil le plus efficace contre ces maladies difficiles à traiter ou à risque de complications mortelles ou d'épidémies. Elles protègent vos enfants et les autres.

Pour vos **enfants, nés avant 2018**, cf articles L3111-2 et L3111-3 du Code de la Santé Publique : la vaccination contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite (**DTP**) est obligatoire, et gratuite.

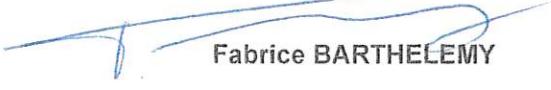
Pour vos **enfants, nés à partir du 1^{er} janvier 2018**, cf article L3111-2 modifié : les vaccinations obligatoires, et remboursées par l'Assurance Maladie, concernent 11 maladies : **Diphthérite, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Hépatite B, Rougeole, Oreillons, Rubéole, Méningocoque (aux sérogroupes ACWY et B), Hémophilus influenzae B et Pneumocoque**.

Le professionnel de santé, qui les effectue, les mentionnera sur le carnet de santé de votre enfant. En cas de contre-indication, un certificat médical est nécessaire pour chaque vaccination. Un délai maximal de 3 mois après l'admission est autorisé pour la mise à jour des vaccinations.

C'est à vous, personnes titulaires de l'autorité parentale, de veiller au respect de cette obligation et de présenter comme justificatif le carnet de vaccination de chacun de vos enfants.
Un refus entraînera un signalement au Procureur de la République.

En sachant pouvoir compter sur votre responsabilité de parents et de citoyens, je vous prie d'agréer,
Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin


Fabrice BARTHELEMY

Copie à :

Pièce jointe :



CAMPAGNE PÉRISCOLAIRE RENTRÉE 2026/2027



Chers parents,

La campagne d'inscription de l'année 2026/2027 de l'accueil de loisirs « La Récréation » à Logelbach aura lieu du lundi 9 mars au vendredi 20 mars 2026.

La fiche de recensement des besoins vous sera envoyée par mail pour les familles dont les enfants ont fréquenté la structure en 2025/2026.

Et pour les nouveaux, le dossier doit être retiré dès le lundi 9 mars au périscolaire.



Clôture des inscriptions
le 20/03/2026

Merci et à bientôt !
L'équipe de direction du périscolaire

Vive Demain !



DU 9 AU 20 MARS 2026



9 rue Herzog
68124 LOGELBACH



09.51.00.47.78



larecreationlogel@pepalsace.fr

Fiche de préinscription pour le service de restauration municipale 2026-2027

Mairie de Wintzenheim

28 rue Clémenceau
68920 Wintzenheim
Téléphone : 03.89.27.94.94 / 06.07.64.78.51
[Email : sdurand@mairie-wintzenheim.fr](mailto:sdurand@mairie-wintzenheim.fr)

Chers parents,

À compter de la rentrée scolaire 2026/2027, les services de la ville de Wintzenheim assureront le service de la pause méridienne pour vos enfants. Cette évolution nous permet de vous proposer un accueil adapté aux besoins des familles et encadré par des équipes municipales dédiées.

Pour mieux préparer cette organisation et répondre au mieux à vos attentes, nous vous invitons dès à présent à nous faire part de vos besoins en matière d'accueil du midi. Nous vous remercions de bien vouloir remplir **la fiche de préinscription ci-dessous** et de nous la retourner dans les meilleurs délais, par mail ou en la déposant en mairie.

Les tarifs ainsi que les **dossiers d'inscription définitifs** vous seront communiqués ultérieurement. Votre retour nous est précieux pour garantir un service optimal dès la rentrée de septembre 2026 afin de connaître les familles intéressées par ce service.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire.

1. Identité de l'enfant (1 fiche par enfant)

Nom : Prénom : Date de naissance :
Sexe : M F
Ecole et classe fréquentée à la rentrée : Logelbach Wintzenheim Classe :

2. Responsables légaux

Mère	Père
Nom, prénom :	Nom, prénom :
Téléphone :	Téléphone :
Adresse :	Adresse :
Adresse mail :	Adresse mail :

3. Les inscriptions pour le « service de restauration municipale » :

Mon enfant viendra durant toute l'année scolaire aux moments indiqués ci-dessous : cocher les jours fixes de présence souhaités :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	PLANNING*
MIDI 11h30-13h30					

* Les présences de mon enfant dépendront d'un planning que je m'engage à fournir au plus tard le 25 du mois précédent. Dans ce cas, merci de préciser si votre enfant viendra 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine dans la case « planning ».

4. Les inscriptions occasionnelles / à l'unité :

Les inscriptions occasionnelles devront faire l'objet d'une demande auprès du service (règlement intérieur à venir), elles se feront uniquement par mail.

Fait le :

Signatures des parents :